



Communiqué Force Ouvrière Justice

Agression grave survenue au bâtiment D1

Force Ouvrière Justice tient à dénoncer avec la plus grande fermeté les faits d'une extrême gravité survenus **ce samedi 24 Janvier 2026 vers 6h45**, au sein du bâtiment D1.

Les agents du service de nuit ont été alertés par l'interphonie qu'une altercation était en cours dans une cellule dite « triplète ».

Soucieux de la sécurité des personnes détenues et conformément à leurs missions, les agents ont immédiatement procédé à une levée de doute.

À leur arrivée, ils ont constaté une scène d'une violence manifeste :

- Un premier détenu présentait de graves brûlures au cou, aux avant-bras et aux mains,
- Un second détenu présentait des blessures au visage,
- Le troisième détenu signalait de fortes douleurs au bras.

Les premières investigations laissent fortement supposer que l'un des occupants aurait volontairement ébouillanté l'un de ses codétenus avec de l'eau bouillante.

Selon les premiers éléments recueillis, cet acte serait à l'origine du déclenchement de la bagarre, qui s'en est suivie entre les trois occupants de la cellule.

Les agents, assistés de la gradée de service du matin, ont procédé sans délai à la séparation des trois occupants, afin de mettre un terme à cet incident et de sécuriser les lieux.

Les personnes blessées ont été prises en charge et examinées par le médecin de garde.

Au regard de la gravité des brûlures constatées, une extraction médicale a été demandée pour la personne détenue ébouillantée.

La brigade territoriale a été dépêchée sur place afin de procéder aux constatations d'usage et de mener l'enquête judiciaire.

Force Ouvrière Justice rappelle une nouvelle fois que la surpopulation carcérale, la gestion en effectifs insuffisants et la multiplication des cellules sur-occupées, notamment les triplettes, exposent quotidiennement les personnels pénitentiaires à des situations explosives et dangereuses.

Si aucun agent n'a été physiquement blessé lors de cette intervention, **Force Ouvrière Justice** tient à souligner le professionnalisme, le sang-froid et l'engagement

exemplaire des personnels, qui ont su gérer une situation critique dans des conditions de travail toujours plus dégradées.

Force Ouvrière Justice exige que toute la lumière soit faite sur ces faits, que les responsabilités soient clairement établies, et que des mesures concrètes et immédiates soient prises afin de garantir la sécurité des personnels pénitentiaires comme des personnes détenues.

Force Ouvrière Justice exige des mesures concrètes, immédiates et durables pour faire face à la surpopulation carcérale, à la multiplication des cellules sur-occupées et aux violences qu'elles engendrent.

Il est urgent de sécuriser les conditions de détention, de mettre fin à des organisations dangereuses comme les triplettes et de renforcer les moyens humains, afin de garantir la sécurité des personnels pénitentiaires comme celle des personnes détenues.

La situation actuelle expose gravement les agents et ne peut plus être tolérée.

La sécurité des agents n'est pas négociable.

Adresse du Bureau local :
05 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/Slp-FO-Fleury-Mérogis)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 25 janvier 2026

